



Bulletin d'information des pêcheurs de l'Aisne

ISSN : 2118-6340

N° 66

Octobre / Novembre / Décembre 2024

Edito du Président

Déjà l'automne, comme le temps passe vite, avec l'arrivée de la saison automnale la pêche des carnassiers va être privilégiée surtout que la carte majeure 2024, comme les années précédentes, est délivrée à moitié prix depuis le 1^{er} septembre et ce, jusqu'au 15 décembre de cette année.

A cette époque de l'année nous sommes déjà tournés vers 2025, où nous pouvons nous en douter, il y aura quelques modifications dans certains secteurs :

Lors de la dernière Assemblée Générale de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), il a été décidé d'augmenter la cotisation «CPMA Majeure» de 1 euro. Suite à cette augmentation le Conseil d'Administration de la Fédération de l'Aisne a pris la résolution de ne pas augmenter sa cotisation statutaire. La carte de pêche «Majeure» sera pour 2025 portée à 86 euros pour le Département de l'Aisne.

Nous sommes toujours à la recherche d'un étang de 3 hectares minimum dans le nord du département et dans le sud afin de satisfaire le plus grand nombre de nos pêcheurs.

Le parcours de pêche au «Black bass» dans les étangs du Canivet à Soissons va être labélisé à l'automne.

L'aménagement de l'immeuble d'Aulnois sous Laon est quasiment terminé, il viendra en remplacement de celui de Pinon dont la vente est en bonne voie.

Pour ce qui est de la vie et des activités de notre fédération, cela avance petit à petit et un point sera fait lors des réunions de secteurs qui auront lieu à l'automne.

Bonne fin de saison à tous,

Le président fédéral,
Pierre BOURGEOIS

Atelier Pêche Nature

Atelier
Pêche
Nature

Suite à la mise en oeuvre de la nouvelle version de la charte de sécurité des APN établie par la FNPF, notre Fédération compte maintenant 3 APN portés par les AAPPMA de Guise, Rozoy-sur-Serre et Saint-Quentin.



Chacun des APN propose son **propre programme annuel**, au cours de journée ou demi-journée de sensibilisation alliant **enseignements théoriques et pratiques**. L'animateur fédéral co-encadre avec les animateurs bénévoles des AAPPMA certaines sorties, selon leur(s) demande(s).

Plus d'informations (inscription / coordonnées des responsables) sur la page dédiée du site internet de la Fédération (<https://www.peche02.fr/3837-atelier-peche-nature.htm>).

Bonne continuation Romain

Après 9 années à s'investir sans ménagement pour la pêche de loisir et la préservation des milieux aquatiques axonais, notre collègue et ami Romain MARLOT, Responsable Technique de la Fédération, va donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle en rejoignant la Communauté de Communes Thiérache du Centre.

Toute l'équipe te souhaite le meilleur pour la suite, que ce nouveau challenge soit aussi brillant que ta contribution à la Fédération.
Adé Captain! et à très vite au bord de l'eau.



Réservoirs de Travecy



La saison 2024/2025 des réservoirs de pêche des salmonidés de Travecy a démarré **samedi 28 septembre 2024**.

Pour cette 5^{ème} saison de pêche, les réservoirs mouche et leurre vont connaître **quelques changements** dans leur fonctionnement :

- ♦ Le **ticket unique** est maintenu, et permet à chaque pêcheur de pouvoir alterner les modes de pêche sur les réservoirs dédiés,
- ♦ **Trois barques** peuvent être louées sur le réservoir mouche, le(s) pêcheur(s) ayant la possibilité de l'équiper avec leur propre moteur électrique,
- ♦ Les créneaux autorisés pour la **pêche aux leurres dans le réservoir mouche** ont été étendus :
 - aux **premiers week-end de chaque mois à partir de novembre** (soit exclusivement aux dates suivantes : 2 & 3 novembre, 1^{er} décembre, 4 & 5 janvier, 1^{er} & 2 février, 1^{er} & 2 mars, 5 & 6 avril et 3 & 4 mai),
 - à titre **expérimental tous les mercredis**,
- ♦ Le **plan de rempoissonnement** a été réévalué ; afin de maintenir une certaine constance des captures tout au long de la saison de pêche, les **rempoissonnements** seront **plus réguliers**,
- ♦ Le **coût des options** pour les réservoirs est **inchangé**, de même que le **tarif spécial «Club Mouche»**,
- ♦ **Deux déstockages** seront programmés cette saison (le premier en décembre et le second en mai).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle saison de pêche sur les [réservoirs de pêche des salmonidés \(Réservoir Mouche & Réservoir Leurre\) de Travecy](#).



L'Assemblée Générale de la FNPF a adopté une **augmentation** des «Cotisations Pêche et Milieu Aquatique» pour l'exercice 2025. Le Conseil d'Administration de la Fédération, conformément à ce qui avait été décidé en septembre dernier, **ne souhaite pas augmenter les cotisations statutaires** jusqu'à la fin du mandat. Ainsi, seules les hausses de CPMA seront appliquées sur les différents produits pêche, dont le tarif préconisé est présenté ci-dessous :

Produits	Hausse CPMA	Montant CPMA 2025	Montant Carte
Carte «Personne Majeure»	+ 1 €	32,40 €	86 € (mini)
Carte «Découverte Femme»	+ 1 €	10,40 €	41 €
Carte «Personne Mineure»	+ 1 €	6,20 €	25 € (mini)
Carte «Découverte -12 ans»	-	1 €	7 €
Carte «Hebdomadaire»	+ 0,20 €	10,40 €	36 €
Carte «Journalière»	+ 0,20 €	4,10 €	13,50 € (mini)

A l'heure de parution du présent bulletin, nous n'avons pas d'information relative au prix de la carte interfédérale... Les trois groupements réciprocitaires doivent se réunir courant Octobre afin d'en fixer le prix pour 2025. Nous communiquerons l'informations dès que nous en disposerons.

Manifestations à venir

- Différentes manifestations sont programmées pour cette fin d'année :
- Concours de pêche au coup à Vailly-sur-Aisne
 - 1^{ère} manche du Junior Fishing Tour / Leurres aux étangs fédéraux du Canivet (Pommiers)
 - Atelier «Pêche au coup» et «Pêche aux leurres» dans le cadre du lancement de l'APN fédéral itinérant à Vailly-sur-Aisne (voir article ci-dessous)
 - Concours de pêche des carnassiers «Pike'n'Float» à l'étang fédéral des Caurois (Viry-Nouveau)

Atelier Pêche Nature itinérant
Atelier pêche au coup
Mardi 22, Mercredi 23 et Jeudi 24 octobre 2024 à 9h
Canal latéral à l'Aisne
Grand large de Vailly-sur-Aisne

Atelier Pêche Nature itinérant
Atelier pêche aux leurres
Mardi 22, Mercredi 23 et Jeudi 24 octobre 2024 à 13h30
Canal latéral à l'Aisne
Grand large de Vailly-sur-Aisne

JFT Junior Fishing Tour Leurres
CIRCUIT JEUNES DE PÊCHE AUX LEURRES
Tous niveaux / 2 catégories d'âge :
► Juniors (-14 ans)
► Espoirs (14 à 17 ans)
Des manches départementales, des finales régionales et le titre de champion de France à la clé
DES LOTS DE GRANDES MARQUES À GAGNER
MANCHE N°1 : SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 ETANGS DU CANIVET
MANCHES QUALIFICATIVES DE L'AISNE POUR LA FINALE RÉGIONALE
MANCHE N°2 : SAMEDI 12 AVRIL 2025 RÉSERVOIRS DE TRAVECY
- Inscription préalable obligatoire
- RDV à partir de 13h sur site
- Briefing et tirage au sort 13h30
- Pêche de 14h à 16h30
- Remise des prix
RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
WWW.PECHE02.FR
03.23.23.13.16

AAPPMA « Le Gardon » de Vailly-sur-Aisne
Samedi 5 octobre 2024
Ecluse Saint-Audebert
Concours de pêche en individuel
Inscription au 06.95.46.05.59
15 € jusqu'au vendredi 4 octobre 18h
► Déroulement
• 11h : Accueil des pêcheurs
• 11h30 : Tirage des places
• 13h30/17h30 : Concours
Remise des prix et pot de l'amitié
► Règlement
• Canes : 11,5 m max
• Amorce : 10 litres, terre comprise
• Esches : 1/4 litre fouillis + 1/4 litre autres appâts
► Classement
• Pesage des poissons vivants
• 1 point par gramme
► Dotation
Totalité des mises + participation de l'AAPPMA
Concours de pêche amateur en individuel
Inscription au 06.95.46.05.59
10 € jusqu'au vendredi 4 octobre 18h
► Déroulement
• 11h : Accueil des pêcheurs
• 11h30 : Tirage des places
• 13h30/17h30 : Concours
Remise des prix et pot de l'amitié
► Règlement
• Canes : 9,5 m max
• Amorce : 10 litres, terre comprise
• Esches : 1/2 litre sauf fouillis (interdit)
► Classement
• Pesage des poissons vivants
• 1 point par gramme
► Dotation
Filet garni + lots pour tous les participants
DECATHLON
Restauration et buvette sur place

CONCOURS CARNASSIERS
Edition n°21
PIKE'N'FLOAT
Pêche no-kill
Catégorie Bord ou Float-tube
Inscriptions 15 €
Places limitées
1^{er} prix : 100 €
2^{ème} prix : 75 €
3^{ème} prix : 50 €
Samedi 26 octobre 2024
Plan d'eau fédéral «Les Caurois»
à Viry-Nouveau
Pas de buvette
Pas de restauration
DECATHLON
RDV 7h30 sur le parking des Caurois (Viry-Nouveau)
Renseignements, règlement et inscriptions
03.23.23.13.16 ou contact@peche02.fr ou www.peche02.fr/02

Junior Fishing Tour 02 / Coup

Les deux manches du **Junior Fishing Tour 02 / Coup** se sont tenues dimanche 22 septembre aux étangs de l'AAPPMA des Marais Communaux de Pierrepont.



Les circuits du Junior Fishing Tour (JFT Coup et Leurres) sont l'aboutissement d'une volonté commune de la FNPF, de la FFPS et du GIFAP de proposer aux jeunes pêcheurs et pêcheuses, pré-adolescent(e)s et adolescent(e)s, des espaces de rencontre et de confrontation répondant aux attentes de ces tranches d'âges.

Programmés à partir du niveau départemental, ces circuits ont pour objectif d'avancer jusqu'à des finales nationales avec pour finalité l'attribution des titres de Champion(ne)s de France dans les disciplines et les catégories d'âges concernées. Ils seront donc les circuits officiels de pêches sportives pour ces disciplines (pêche au coup et pêche aux leurres) et catégories d'âges (Juniors (U14 : - de 14 ans) et Espoirs (U18 : de 14 à 18 ans)).

13 participants répartis dans les catégories «**Junior**» et «**Espoir**» se sont donc rencontrés à Pierrepont dans le cadre de ce nouveau circuit, avec pour objectif de se qualifier pour la finale régionale qui se tiendra au printemps prochain. Gardons, Poissons-chats, Brèmes et Perches se sont laissés tenter par les esches de nos jeunes pêcheurs, et ont permis d'aboutir au **classement suivant** :



NOM	MANCHE 1			MANCHE 2			total poids	total points place	classement général
	TOS	points	points place	TOS	points	points place			
MARGERIN Simon (-10ans)	5	1019	1	7	426	1	1445	2	1
PREVOST Orlanne	2	885	2	6	184	4	1069	6	2
BEDNAREK Julian	6	188	4	2	245	3	433	7	3
MASSON Adrien	4	0	6	1	301	2	301	8	4
BOULANGER Sacha	7	247	3	4	0	6,5	247	9,5	5
PETIT Clément	1	0	6	5	75	5	75	11	6
FLAMAND Léo (-10ans)	3	0	6	3	0	6,5	0	12,5	7
RAUSCHER Benjamin	1	723	2	4	1249	2	1972	4	1
CHANTRELLE Louan	5	413	4	5	1532	1	1945	5	2
DECAMPS Enzo	4	803	1	2	60	6	863	7	3
PETIT Corentin	6	653	3	3	124	5	777	8	4
KEBBICHE Riad	2	102	6	6	653	3	755	9	5
RIGAUT Mael	3	215	5	1	205	4	420	9	6

U14

U18

Qualifiés pour la finale régionale



Podium des Espoirs (Manche 1)
Enzo / Benjamin / Corentin



Podium des Juniors (Manche 1)
Simon / Orlanne / Sacha



Podium des Espoirs (Manche 2)
Louan / Benjamin / Riad



Podium des Juniors (Manche 2)
Simon / Adrien / Julian

Un grand bravo à **RAUSCHER Benjamin** et **MARGERIN Simon**, tous deux **champions départementaux de l'Aisne dans leur catégorie!**

Félicitations à Léo (plus jeune pêcheur) et Simon (qui remporte les deux manches de sa catégorie), qui n'ont pas hésité à participer au JFT du haut de leur 10 ans sans pouvoir pour autant se qualifier pour la finale régionale, n'ayant pas encore l'âge requis. Félicitations également à Orlanne, seule pêcheuse de la journée, qui se qualifie pour la finale régionale.

Une mention particulière pour Adrien, dont le Black-Bass n'a pu être comptabilisé car inférieur à la taille minimale de capture.

Merci aux animateurs des Ateliers Pêche Nature de Guise, Rozoy et Saint-Quentin, aux parents et accompagnants qui ont permis à certains jeunes pêcheurs de s'initier à la pêche de compétition, ou à d'autres de confirmer.

Merci au Comité Départementale de l'Aisne des Pêches Sportives en Eau Douce (CD02), partenaire de cette manifestation, et plus particulièrement MM. BAUDOUX et MARGERIN, pour leur aide en amont et pendant la compétition, ainsi qu'à l'AAPPMA «Les Marais Communaux» de Pierrepont et leurs membres pour l'accueil et l'aide apportée.



L'appel à contribution lancé lors des précédents bulletins d'information reste en vigueur...



La parole aux pêcheurs

Sebastien L.

« Je suis de la ville de Hirson, nous sommes réciprocitaires depuis quelques années, nous avons à notre disposition 2 étangs et 2 rivières.

Suite à cette réciprocité beaucoup de pêcheurs des environs viennent maintenant pêcher sur Hirson ! 1 étang en particulier se trouve en mauvais état celui-ci s'appelle l'étang de Navary, les berges s'effondrent depuis longtemps, ce qui est dommage, car ce site est très prisé ! (plus que quelques places pêchables) Nous avons entendu parler que la Fédération allait faire quelque chose, mais rien n'est fait !

Je fais partie des quelques personnes qui entretiennent ce milieu, mais la tâche est trop importante !

Ma question est : Quand des travaux vont être engagés sur cet étang, car nous estimons que nos cotisations à la fédération pour notre canton sont quand même assez importantes, vu le nombre de pêcheurs sur notre secteur !

Merci pour votre réponse ! »

Réponse Fédération :

En premier lieu, les cotisations fédérales payées par les adhérents permettent le financement de nombreuses actions ([cf. rapport d'activité annuel de la Fédération](#)) mais la Fédération n'a pas vocation à se substituer à l'AAPPMA d'Hirson qui est propriétaire du plan d'eau et à prendre à sa charge les travaux. Sachant qu'une part non négligeable des cotisations perçues par la Fédération est aussi reversée aux AAPPMA annuellement sous différentes formes : subventions alevinages, restitution URNE, subventions baux de pêche...

Pour revenir à la situation de l'étang de Navary, elle est effectivement préoccupante. Le service technique de la Fédération s'est rendu à deux reprises sur site avec les membres de l'AAPPMA d'Hirson afin de lui apporter conseil et essayer de trouver une solution.

Le problème principal réside dans la configuration des lieux, le plan d'eau étant fortement encaissé avec des berges verticales, ce qui, en l'état, ne permet pas de faire intervenir une pelle mécanique dans de bonnes conditions sans avoir recours à un important apport de matériaux. Pour pouvoir intervenir, il faudrait empiéter sur les parcelles voisines afin de pouvoir récupérer des matériaux sur place et venir conforter les berges Nord et Est. Cela nécessite alors un travail de concertation avec les propriétaires riverains afin d'obtenir les autorisations adéquates. D'importants travaux de bucheronnage et de terrassement pourraient alors être entrepris. Dans tous les cas, le problème de la berge Ouest (le long de la route) semble difficilement soluble étant donné la configuration des lieux. Par ailleurs, en cas d'accord avec les propriétaires riverains, les travaux à réaliser seraient coûteux. La Fédération pourrait alors essayer d'accompagner l'AAPPMA en l'aidant à trouver des financements extérieurs, ne pouvant financer ces travaux sur fonds propres...

Affaire à suivre

Vous pouvez nous poser vos questions par mail (contact@peche02.fr)
en précisant en objet qu'il s'agit de la rubrique «La parole aux pêcheurs» du bulletin d'infos.

La création d'un Atelier Pêche Nature fédéral itinérant, programmé dans le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche de l'Aisne, se concrétise cet Automne, avec le **lancement des premiers ateliers**.

APN fédéral itinérant

L'objectif est de faire découvrir la pêche et les milieux aquatiques aux pêcheurs de plus de 8 ans (et sans limite d'âge maximum) à travers **différentes séances pratiques**, en assurant l'**initiation** ou le **perfectionnement** à une ou plusieurs techniques.

La participation aux séances de l'APN doit permettre au pêcheur d'être **autonome** et de pratiquer son loisir en ayant connaissance des bases réglementaires du loisir pêche, d'acquérir des connaissances sur les espèces de poissons et leur mode de vie, et d'avoir conscience du caractère fragile des milieux aquatiques.

Les deux premiers ateliers de trois séances se dérouleront les mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 octobre 2024 au grand large de Vailly-sur-Aisne, sur le canal latéral à l'Aisne.

Un atelier «**Pêche au coup**» est proposé le matin, et s'adresse à 8 participants max, de plus de 8 ans.

Un atelier «**Pêche aux leurres**» est proposé l'après-midi, et s'adresse à 6 participants max, de plus de 12 ans.

Retrouvez toutes les informations sur la page dédiée du site de la Fédération : programme, inscription...

(Lien : <https://www.peche02.fr/6392-atelier-peche-nature-itinerant.htm>)

**Atelier Pêche Nature Fédéral itinérant**
Atelier «Pêche au coup»

Nombre de séances : 3 (≈3h)
Coût total : 30€

Niveau débutant
Dès 8 ans
8 participants max.

**MARDI 22, MERCREDI 23
& JEUDI 24 OCTOBRE 2024
À 9H
GRAND LARGE DE VAILLY-SUR-AISNE**

Objectif
Cet atelier vise à transmettre les bases de la pêche au coup, afin que chaque participant puisse être autonome dans la pratique de cette technique.



**Atelier Pêche Nature Fédéral itinérant**
Atelier «Pêche aux leurres»

Nombre de séances : 3 (≈3h)
Coût total : 30€

Niveau débutant
Dès 12 ans
6 participants max.

**MARDI 22, MERCREDI 23
& JEUDI 24 OCTOBRE 2024
À 13H30
GRAND LARGE DE VAILLY-SUR-AISNE**

Objectif
Cet atelier vise à transmettre les bases de la pêche aux leurres, afin que chaque participant puisse être autonome dans la pratique de cette technique.



Ces ateliers seront également proposés au cours de l'année 2025 en **différents lieux** du département. Il est également envisagé de proposer de **nouvelles thématiques**, comme la pêche au feeder, la pêche au toc ou la pêche en float-tube...

N'hésitez pas à consulter la page [Agenda](#) de notre site internet pour connaître les prochains ateliers.

Cormorans : où en est-on ?

Le 8 Juillet 2024, le Conseil d'Etat, sur demande de la FNPF et son réseau, a rendu une décision importante accordant un délai de 4 mois au Ministère de l'écologie

pour la **signature d'un nouvel arrêté ministère prévoyant le tir des cormorans** en raison de leur impact sur les peuplements piscicoles. La date butoir approche (8 novembre) et dans la mesure où le processus de signature d'un tel arrêté prévoit diverses consultations, il est fort probable que celui soit signé juste avant cette date butoir.

Une fois l'arrêté ministériel publié, il appartiendra aux **préfets** d'accorder, par arrêté préfectoral, les **dérogations** sur tout ou partie de leurs territoires, en veillant à ce que les conditions d'octroi soient remplies pour sécuriser les actes et éviter les contentieux.

En clair, cela signifie que les conditions de tir des cormorans seront probablement durcies afin d'éviter tout recours possible contre les arrêtés préfectoraux...

La Fédération se tient donc à disposition du préfet afin d'obtenir la possibilité de réguler les cormorans dans notre département dans les meilleurs délais ; nous vous tiendrons naturellement informés dès que nous aurons plus d'informations à ce sujet.

Fédération de l'Aisne pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

1, Chemin du Pont de la Planche 02000 BARENTON-BUGNY

Tél : 03-23-23-13-16 Mail : contact@peche02.fr

Site : www.peche02.fr ou www.facebook.com/peche02